

L'Europe et la question sociale

Cahiers > La sécu aux urgences

Le 1er septembre 2007 |

L'Union européenne ne s'occupe pas directement de sécurité sociale. Mais l'Union s'occupe de l'économie, de la politique de l'emploi, du droit des citoyens européens. Cela a des effets sur les droits sociaux. Effets positifs ou négatifs ?

Ce qui est certain, c'est que les autorités de l'Union européenne veulent aller vers plus d'égalité entre les hommes et les femmes dans l'emploi, sur le marché de l'emploi et dans toute la société. En 1957, le Traité de Rome qui fonde l'Union européenne disait déjà : « A travail égal, salaire égal ». Ces dernières années, l'Union encourage fortement les politiques qui visent cette égalité. Et elle suit leurs évolutions. Par exemple, en juillet 2007, l'Union a publié un rapport sur les salaires des femmes. Les femmes gagnent toujours 15% de moins que les hommes. L'Union s'inquiète donc de l'égalité des droits et aussi des droits sociaux. Mais l'idée d'égalité peut avoir des effets bizarres.



Dans n'importe quel pays, travailler fait courir des risques. La sécurité sociale est donc nécessaire -Photo : Flémal.

Discours et faits

Ainsi, en Belgique, au nom de l'égalité homme-femme que l'Europe réclame, on a reporté la pension des femmes de 60 à 65 ans, comme celle des hommes. Pour ceux qui critiquent la politique de l'Union européenne, c'est un bel exemple du mauvais fonctionnement de l'Union. Que disent-ils ? L'Union défend un modèle social européen. Mais, dans les faits, l'Union impose aux Etats de diminuer leurs budgets sociaux. En effet, pour entrer et rester dans la zone euro, les pays membres doivent réduire leurs dépenses publiques. Donc aussi,

et peut-être surtout, leurs dépenses sociales. L'Union européenne fonctionne comme un grand marché des marchandises et des capitaux. Elle a l'euro.

Mais à quand l'Europe sociale ? C'est-à-dire un salaire minimum, des droits syndicaux, des droits sociaux pour tous les pays de l'Union européenne. Facile à dire, compliqué à faire. Ce sont encore les Etats membres qui décident de leur sécurité sociale.

S'activer et bouger

Ceux qui critiquent la politique de l'Union européenne réagissent encore. Que penser des idées de l'Union pour améliorer le taux d'emploi, la gestion souple du temps de travail ? Vont-elles dans le sens des droits sociaux ? En 2000, l'Union européenne s'est en effet fixé un objectif pour 2010 : faire de l'économie européenne, l'économie de la connaissance la plus dynamique et la plus compétitive du monde. Pour cela, l'Union veut augmenter l'emploi et la qualité de l'emploi.

En Belgique, par exemple, on a beaucoup de prépensionnés. On risque de « prépensionner » moins facilement. Pour ceux qui touchent une allocation sociale et pour les jeunes en particulier, on « active » l'allocation. L'employeur qui engage profite de l'allocation sociale pendant un certain temps. Le demandeur d'emploi doit lui aussi s'activer : chercher de l'emploi, se responsabiliser, se former.

L'Union européenne accorde une grande importance « à l'éducation et à la formation tout au long de la vie. » L'Union dit même que c'est une part essentielle du modèle social européen. L'Union défend l'alternance formation-emploi. L'Union parle de « flexisécurité ». Un mot barbare formé de flexibilité et de sécurité de l'emploi. Et c'est bien. Car pourquoi faire le même boulot, être dans la même entreprise pendant 40 ans ? Autant évoluer socialement et professionnellement.

Mais que se passe-t-il entre 2 boulots. Aura-t-on toujours les mêmes droits à la sécurité sociale ? Et quel sera notre revenu entre 2 salaires ? Et surtout, y aura-t-il des emplois pour tous et quels types d'emploi ?

Oui, l'Europe est un grand marché. Oui, l'Europe a une monnaie unique. Oui, l'Europe est démocratique. Et c'est pour cela qu'on ne peut pas tolérer le chômage de masse et l'exclusion sociale de millions d'Européens depuis autant d'années. C'est aussi la responsabilité des représentants des Etats membres car ce sont eux qui décident avant tout de la politique européenne.

Thierry Verhoeven